

Condition de la femme à Rome.



La condition de la femme a évolué constamment vers plus de liberté et de conditions de vie d'une manière spectaculaire à Rome, ainsi que le mariage.

La femme romaine est selon la religion romaine, sous la dépendance de son père (pater familias), puis de son mari. À Rome, on ne conservait en général que la fille aînée. La mention de deux filles dans une famille romaine est exceptionnelle. « Tous les juristes ont relevé ce qu'on appelle la disparition forcée des cadettes ». Le phénomène existait aussi chez les garçons chétifs ou victimes d'une malformation. Alors que les garçons reçoivent un prénom, ce qui est une marque d'individualité, les filles ne conservent que celui du père. Ce n'est qu'à la fin du IV^e siècle que le droit de vie et mort sur ses enfants est retiré au pater familias. L'argument ne me convainc pas car on ignore ce qu'il en est pour le peuple romain de la condition de la femme et surtout on oublie que les comportements de l'aristocratie romaine correspondent évidemment à des modifications du droit romain spectaculaires à partir de la fin de la République vers une liberté de plus en plus grande de la condition féminine et à une dégradation du mariage. Rome est un Etat de droit, un droit dont nous sommes encore tributaire au point de le citer encore fréquemment à la barre des tribunaux. Par exemple, c'est par le droit qu'au temps d'Hadrien, les femmes se sont libérées de la tutelle de leur mari, par exemple pour tester. C'est aussi par le droit et son évolution que le mariage nécessite maintenant, à la fin de l'empire, le consentement personnel des filles en les libérant de l'autorisation du père.

Une matrone est une citoyenne romaine mariée, tandis qu'une femme âgée qui ne peut plus avoir d'enfant est appelée « anus ». Cependant, lorsqu'elles en avaient la volonté et la possibilité ces femmes pouvaient s'émanciper. Ce faisant elle abandonnait le foyer et la protection des dieux propres à sa famille (lares, génies).

Elles étaient destinées à être femme et mère. Ce cadre était, en fait, religieux. Sortir de ce cadre, par exemple commettre un adultère, c'était se révolter contre les dieux du foyer. Une fois veuve ou divorcée, la femme rentrait au domicile du père toujours pour honorer les dieux du foyer. Dans l'hypothèse où la femme devait ou choisissait de rester seule, elle ne dépendait plus des dieux du foyer et par conséquent pouvait faire les mêmes choses qu'un homme libre.

Les femmes, comme dans nombre de civilisations, sont politiquement mineures et exclues de la plupart des droits. Être romaine permet néanmoins d'être choisie comme vestale, de participer à certains cultes traditionnels et de contracter le mariage légal. Certains aspects de la tradition romaine leur accordent des droits dont les femmes ne disposent pas dans d'autres cultures : leur témoignage est recevable devant un tribunal (sauf de la part des courtisanes, vénales par définition) ; elles peuvent hériter à part entière ; elles ont droit comme les hommes à l'éloge funèbre lors de leurs funérailles, tradition que Tite-Live fait remonter à l'époque du sac de Rome par les Gaulois (390 av. J.-C.), lorsque les dames romaines avaient offert leurs bijoux pour financer la rançon exigée par les Gaulois⁴.

Enfin, selon une tradition que les Romains faisaient remonter à l'enlèvement des Sabines, les Romaines sont dispensées de tout travail domestique ou agricole, excepté filer la laine et élever les enfants.

Il existait deux formes de mariage : un mariage rituel, officiel, car sacré et un autre plus populaire, qui permettait le divorce.

Chez les plus riches, le mariage était en général arrangé pour des raisons sociales et économiques. Les filles étaient mariées très jeunes, les textes de loi autorisait leur mariage à partir de 12 ans, et de 14 ans pour les garçons. Le mari, supposé prendre soin de sa femme, se mariait en général vers vingt ans à l'époque classique⁵ et avait d'une condition sociale égale ou supérieure à celle de l'épouse. À leur mariage, elles ne changeaient pas de gens. En public, les Romaines tentaient d'incarner beauté et dignité. La monogamie était de règle.

Le divorce est d'abord l'apanage des hommes, mais reste rare au début de la République. Son mari peut la traduire devant un tribunal familial est la faire condamner en cas de faute grave, comme l'adultère ou tout simplement boire du vin. Elle peut être répudiée par les mots : « fais des paquets et rentre chez toi », formule qui entraîne la dissolution du mariage (et la récupération de la dot par l'épouse, ce qui devait freiner certaines ardeurs). À la fin de la République, les femmes mariées sine manu peuvent répudier leurs maris. Le divorce devient alors plus simple et se banalise. Auguste et Domitien imposèrent des lois plus restrictives sur le divorce avec le consentement mutuel et le divorce pour faute grave (adultère, proxénétisme, etc.).

Petit à petit, les censeurs vont effectuer des contrôles sur ces abus maritaux. Et la femme romaine s'émancipera progressivement. À l'époque de Cicéron, la femme commencera à agir en toute indépendance. L'exemple est son épouse, Terentia qui, disposant d'une fortune largement supérieure à celle de son mari, aura tendance à vouloir tout régir et ne manquera pas d'abandonner le pauvre Marcus lorsque sa carrière ne répondra plus à ses ambitions. Nous connaissons aussi la célèbre Clodia qui mène sa vie à sa guise. Mais il s'agit là de femmes de la haute société. avec la diminution du nombre d'enfants à charge, les femmes avaient plus de temps à se consacrer et que cela leur permettait d'avoir une vie sociale plus remplie. On est loin du modèle de la "femme romaine qui se doit d'offrir au moins trois citoyens à l'Etat". le modèle de la femme romaine est inspiré des principes étrusques C'est après la période étrusque que les femmes obtiendront d'avoir les mêmes droits et les mêmes libertés que les hommes. Il est donc, je pense, fortement probable que le statut social des femmes dans la culture étrusque a été transposée chez les romaines.

La présence dans l'empire d'un grand nombre d'esclaves et la possibilité d'acheter de jeunes et belles esclaves aura des effets néfastes sur le mariage et les mœurs, en introduisant un élément de corruption des institutions facilement contournées. Les auteurs citent de nombreux abus de cette possibilité de concubinage invisible de l'espace public, débouchant sur un affranchissement et des

legs testamentaires au détriment de la famille institutionnelle. Beaucoup d'hommes n'ont pas d'enfants ou les écartent.

La stola se drape autour des épaules, par dessus la tunique

La tunique, vêtement en laine, porté sous la stola

la stola, est composé de deux pièces de tissus et est généralement longue.

La palla se drape sur la stola, de manière à couvrir les épaules et parfois la tête

La mitre (mitra) est à l'origine une écharpe colorée que l'on enroule autour des cheveux.

Le palladium est un tissu plié qui forme un bonnet

Le reticulum est une résille

Le tutulus est un bonnet de laine conique duquel pend un voile

Le strophium est une ceinture portée sur la poitrine.

La cyclas est une robe de cérémonie dont le bas est brodée d'or

La coa vestis est un vêtement transparent porté par les danseuses

Le ricinium est un capuchon de deuil que l'on rabat sur la tête

Le jadulium est un bracelet reçu à la naissance que la jeune fille porte jusqu'à ce qu'elle donne naissance à son premier enfant.

Les Romaines en ont toujours porté imitant en cela les femmes étrusques, elles aiment les pierre précieuse et surtout les perles et exigent des bijoux de plus en plus précieux : diadèmes, boucle d'oreille, colliers, pendentifs et bracelets.

Les coiffures changent selon les époques mais les cheveux sont généralement enroulés en chignon et accompagnés de tresses ou de boucles. Les femmes romaines passaient des heures à se faire coiffer par leur ornatrix. Celle-ci pouvait être battue si le résultat ne plaisait pas à sa maîtresse. Les riches Romaines raffolaient des cheveux blonds, et certaines se faisaient nouer des cheveux de Germanes.

Les femmes romaines se blanchissaient le visage avec du blanc de plomb. Elles pouvaient aussi se noircir les paupières et les cils.

Les femmes romaines passaient énormément de temps dans leur foyer. Elles prenaient donc le temps de se soigner, de faire attention à leur toilette mais aussi à effectuer des rites religieux.

Des femmes en bikini dans la Sicile romaine. En images de grande taille au sol d'une des immenses pièces de la villa romaine. Il me semble avoir vu aussi des femmes maniant de petites haltères. Des femmes à l'exercice dans les extraordinaires mosaïques de la villa de la piazza Armérina.



des femmes à l'exercice dans les extraordinaires mosaïques de la villa de la piazza Armérina